

Devenir adhérent

2020



GRÂCE À VOUS

nous accomplissons
de petites et de
grandes choses pour
l'accompagnement
de nos enfants
et résidents



faisons vivre **nos différences**

Une association de parents, pour les parents

DEVENIR ADHÉRENT À L'ADAPEI DE L'AIN, C'EST :

- **S'ENGAGER AUX CÔTÉS D'UNE ASSOCIATION DE PARENTS** qui œuvre pour une meilleure prise en charge des enfants et adultes en situation de handicap mental.
- **S'INSCRIRE DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SUR LE TERRITOIRE DE L'AIN**, plaçant les besoins des personnes handicapées au cœur de toutes nos actions.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« L'Adapei de l'Ain a été fondée il y a près de 60 ans par des parents en quête de solutions pour leur enfant.

Aujourd'hui, notre association gère une soixantaine d'établissements qui offrent à chaque personne un accompagnement personnalisé. Notre mission nous demande d'évoluer en permanence afin de toujours nous adapter aux besoins de nos résidents. Nous avons besoin de vous – parents, amis – pour continuer à grandir et garantir des services de qualité ! ».



Marie France COSTAGLIOLA,
Présidente

L'Adapei de l'Ain

Offrir une solution adaptée à chaque personne

Créée en 1961 à l'initiative de parents, l'Adapei de l'Ain est une association reconnue d'utilité publique qui œuvre en faveur des personnes en situation de handicap mental.



- Elle soutient et oriente les familles
- Elle défend les droits et les conditions de vies des personnes handicapées
- Elle agit pour leur épanouissement et leur intégration dans la société.

EN 2019, L'ADAPEI DE L'AIN C'EST :

56

établissement et services gérés dans l'Ain*

1 800

personnes accompagnées et prises en charge

500

familles et bénévoles

1 400

professionnels engagés

Nos partenaires



*foyer de vie, maison d'accueil spécialisée, institut médico éducatif, entreprise adaptée...

Pourquoi adhérer ?

3 bonnes raisons de nous rejoindre



Ensemble, nous sommes solidaires

Vous faites partie d'un mouvement de parents, propice aux rencontres entre familles, au partage et au soutien mutuel



Ensemble, nous sommes plus forts

Les adhérents donnent du poids à l'Association pour défendre les personnes en situation de handicap mental auprès des instances publiques et politiques



Votre voix compte

Vous devenez pleinement acteur des projets de l'Adapei : vous êtes convié à participer à l'Assemblée Générale annuelle et, toute l'année, nous avons besoin de vos idées et votre bonne volonté !



VOTRE ADHÉSION À L'ADAPEI DE L'AIN VOUS PERMET DE :

- bénéficier du mouvement parental départemental, mais aussi régional et national (Unapei)
- recevoir notre magazine Adapei Infos et la revue Vivre Ensemble de l'Unapei
- intervenir sur des projets concrets et des événements dans nos établissements

Bulletin d'adhésion

Année 2020

Nom

Prénom

Adresse

.....

Email

Numéro d'adhérent si vous en possédez déjà un

.....

Vous adhérez au titre de case à cocher

Parent ou proche Tuteur

père, mère, fraterie,
oncle, tante...

Nom, prénom de la personne accompagnée

.....

Etablissement dont elle dépend

.....

Ami(e)

**J'adhère à l'Adapei de l'Ain et verse
ma cotisation annuelle de 90€***

**Je soutiens l'association et ses actions
en faisant un don d'un montant de€***

*Dès réception de votre don, nous vous adressons un reçu
fiscal, vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt
de 66%.

Je souhaite recevoir les actualités et informations de l'Adapei de l'Ain

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations
ci-dessus ont un caractère obligatoire pour établir la liste de nos adhérents,
liste destinée à vous représenter au sein de l'UDAF, l'UNAF et l'UNAPEI. Elles
peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès
de l'Association à laquelle vous adhérez. Toutes ces informations ont un car-
actère confidentiel et ne feront pas l'objet d'une quelconque cession à un
autre organisme.

2020

Un nouvel élan, des projets concrets



- **Des établissements et services ont vu le jour :** le Foyer de vie et la MAS Bellevue à Oyonnax, le Pôle de Compétences et de prestations externalisées (PCPE)
- **Des projets de rénovation et de création d'établissements :** IME Le Prélion, IME Georges Loiseau, Foyer de Demain...
- **Un nouveau siège social à Bourg en Bresse**
- **De nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs** pour nos résidents
- **Un objectif constant :** répondre toujours mieux aux besoins de nos usagers
 - Des approches éducatives et de prise en charge qui évoluent
 - Des formations de nos professionnels afin de les accompagner dans leurs pratiques quotidiennes

UN DON DE
50 €

COÛTERA RÉELLEMENT
17 €

66 %

de réduction
de l'impôt
sur le revenu

Votre don à l'Adapei de l'Ain vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de votre versement*

*dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Au-delà de 20 %, vous pouvez reporter l'excédent sur les cinq années suivantes.

Adapei
DE L'AIN

T: 04 74 23 47 11

**Vous pouvez
aussi adhérer
en ligne sur
www.adapei01.fr**

**Joindre au bulletin d'adhésion
votre règlement à l'ordre de**
Adapei de l'Ain

Merci de l'adresser à

Adapei de l'Ain - Service Cotisations
20 Avenue des Granges Bardes
CS77010
01007 BOURG EN BRESSE CEDEX